

# COMPTE RENDU DE REUNION Assemblée générale extraordinaire

**Date et lieu :** vendredi 5 mars 2021  
visioconférence

**Rédacteur :** Stella ORDRENNEAU  
**Date rédaction :** 05.03.2021

---

**Document joint :**

- Feuille d'émargement

---

**Diffusion :** Participants, représentés, excusés (sur [www.qualirelsante.com](http://www.qualirelsante.com)) ; Cellule d'appui aux réseaux et associations ; Cabinet HLP (Commissaire aux comptes)

---

La séance est ouverte par Monsieur Yves PRAUD, président de l'association, le vendredi 5 mars 2021, à 14 h 10, en présence de 9 participants, soit 15 établissements présents ou représentés. Le quorum n'est pas atteint, conformément aux statuts.

Le quorum doit atteindre au moins 1/5<sup>e</sup> des membres de l'association, qu'ils soient présents ou représentés, à savoir 63 établissements.

En conséquence, il n'est pas possible de procéder au vote de la modification des statuts, ni à l'élection du nouveau conseil d'administration de l'association QualiREL Santé.

Il est proposé aux participants présents de reporter l'assemblée générale extraordinaire au **vendredi 19 mars 2021, à 14h00**, en visioconférence. Elle pourra alors délibérer à la majorité simple des membres présents ou représentés.

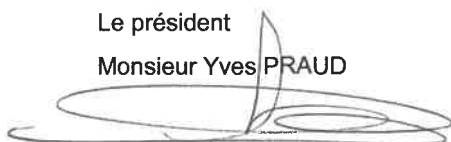
Une nouvelle invitation sera envoyée aux établissements adhérents.

**A noter :**

1. Le vote à distance sur la modification des statuts de l'association est prolongé et sera clôturé le 19.03.2021,
2. Le dépôt des candidatures au conseil d'administration est prolongé,
3. Le mandat des membres du conseil d'administration actuel est prolongé jusqu'au 19.03.2021.

Séance levée à 14 h 17.

Le président  
Monsieur Yves PRAUD



Le vice-président <sup>2</sup>  
Monsieur Thierry LOQUET

